



BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES

Plantez le Décor

Programme d'aide à la plantation de haies, bosquets, alignements d'arbres et vergers composés d'essences locales

Adopter Plantez le Décor, c'est agir sur son environnement proche en faveur de la biodiversité, de l'eau et du paysage

Plus d'informations sur le site du PETR Centre-Cher : <https://www.sirdab.fr/plantez-le-decor/>

Par mail à tvb@petr-centrecher.fr

Par tél : Maureen Chaulieu 02 46 59 15 47



Avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire



Cofinancé par
l'Union européenne

Plantez le Décor

C'EST QUOI ?

Programme d'aide à la plantation à destination de tous les acteurs du PETR Centre-Cher (particuliers, agriculteurs, collectivités, entreprises, associations)

QUE VOUS APPORTE CETTE OPÉRATION ?

- Une aide technique gratuite pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre projet.
 - Une aide financière de 40 à 80% selon les projets sur l'achat des plants et fournitures, dont la commande est assurée par le PETR Centre-Cher.
-

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- Haie - minimum 100 mètres
 - Bosquet - entre 100 m² et 1 hectare
 - Alignement d'arbres (collectivités uniquement) - entre 5 et 30 arbres
 - Verger (collectivités uniquement) - entre 5 et 30 arbres sur une parcelle ouverte à tous
-

QUAND ?

Pour une plantation en décembre de chaque année, les demandes sont à déposer complètes avant le 15 juillet.